



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 31 janvier 2024

20 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine

20 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :

- L'université de Bordeaux en Gironde.
- L'université de Limoges en Haute-Vienne.
- Le CHU de Bordeaux en Gironde.
- Le Centre Hospitalier de la côte basque dans les Pyrénées-Atlantiques.
- L'entreprise Joubert les Eliots en Charente.
- L'entreprise Joubert Saint Jean d'Angely en Charente-Maritime.
- L'entreprise Mecattraction en Corrèze.
- L'entreprise Deski en Gironde.
- L'entreprise GH2 Ambes en Gironde.
- L'entreprise PGS Beynel en Gironde.
- L'entreprise Safran Ceramics en Gironde.
- L'entreprise Scierie Castagne en Gironde.
- L'entreprise Serma Technologies en Gironde.
- L'entreprise Symbiose en Gironde.
- L'entreprise Lesbats Scieries d'Aquitaine dans les Landes.
- L'entreprise IMA Bois dans le Lot et Garonne.
- L'entreprise Swiss Krono SAS dans le Lot et Garonne.
- L'entreprise UPSA SAS dans le Lot et Garonne.
- L'entreprise Kate dans les Deux-Sèvres.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 50,83 M€, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de l'alimentation, des réseaux de communication, de la décarbonation du transport et de l'industrie.

Depuis le début du plan France 2030, ce sont 359 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 753,7 M€ d'aide.

Étienne Guyot « se réjouit de cette nouvelle vague de lauréats de la région qui démontre la capacité de nos entreprises régionales à se saisir des opportunités du plan France 2030. Une fois de plus les entreprises de secteurs variés qui font notre excellence, seront soutenues dans leurs efforts de modernisation et dans la décarbonation des outils de production qui sont autant de leviers essentiels pour s'adapter au changement climatique et renforcer notre souveraineté et notre compétitivité. »

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr